

mon

GPS

ADO/JEUNE ADULTE

Guide Prévention et Soins
en santé mentale

Notice pour les professionnels



PSYCOM

● Qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots... « mon GPS Ado/Jeune adulte » est **un outil de directives anticipées en psychiatrie**, qui s'adresse aux adolescent-e-s et jeunes adultes présentant une fragilité psychique ou ayant déjà connu un épisode psychotique.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » participe à l'intervention précoce en santé mentale¹ des jeunes entre 12 et 25 ans.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » c'est un support pour :

- Aider les jeunes à mieux connaître leur santé mentale et identifier les facteurs protecteurs et/ou fragilisants ainsi que les ressources pour s'en préserver.
- Aborder avec les adolescent-e-s ou jeunes adultes des sujets qui peuvent être difficiles comme les symptômes prodromiques, la notion de décompensation, l'hospitalisation, les traitements, la consommation de toxiques...

« mon GPS Ado/Jeune adulte » a été élaboré en lien avec des adolescent-e-s et jeunes adultes concerné-e-s par un problème de santé mentale, des proches et des professionnels du soin et de l'accompagnement.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » est disponible en téléchargement sur les sites www.psycom.org (rubrique « Agir »), www.institutdepsychiatrie.org/reseau-transition/ et www.prism-asso.org

¹ www.institutdepsychiatrie.org/reseau-transition/intervention-precoce

● À quoi ça sert ?

En quelques mots... « mon GPS Ado/Jeune adulte » sert à :

- Aider les jeunes à mieux **comprendre** leur santé mentale.
- **Faciliter les discussions** avec les adolescent-e-s et les jeunes adultes et/ou l'entourage sur tout ce qui concerne la santé mentale du jeune.
- Les aider à identifier leurs forces, leurs **ressources** et leurs fragilités.
- **Identifier les signes** d'un trouble psychique.
- Améliorer l'**alliance** thérapeutique.
- Favoriser le **pouvoir d'agir** (empowerment), voire le **rétablissement**.
- **Favoriser la décision partagée**.
- Améliorer la **détection précoce** pour mettre en place des actions de prévention le plus précocement possible.
- **Éviter** les moments de crise et les hospitalisations.
- Favoriser le respect des droits, du **consentement** et des choix personnels.

● Comment le remplir ?

Il est conseillé de le remplir quand l'adolescent-e ou le jeune adulte se sent bien.

Les jeunes peuvent le remplir seul-e-s, avec leurs proches ou un professionnel de santé mentale qui l'accompagne.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » peut être modifié à tout moment en fonction de l'évolution de la situation du jeune et de ses souhaits.

● Quand l'utiliser ?

« mon GPS Ado/Jeune adulte » peut être utilisé à n'importe quel moment d'un suivi ou d'un accompagnement auprès d'un-e adolescent-e/jeune adulte qui présente une vulnérabilité ou un trouble psychique.

Il est possible de s'y référer avec l'accord du jeune pour :

- Vous appuyer sur les ressources que le jeune a identifiées en cas de mal-être voire de crise.
- Discuter de sa santé mentale, des facteurs de protection et de vulnérabilité.
- Échanger avec l'entourage.

Si une hospitalisation s'avère nécessaire, les professionnels et les proches qui accompagnent l'adolescent-e ou le jeune adulte peuvent se référer à « mon GPS Ado/Jeune adulte » pour s'appuyer sur leurs ressources et tenir compte des souhaits et recommandations explicités dans l'outil.

● Un guide à partager ?

Il est recommandé d'encourager le jeune qui rédige « mon GPS Ado/Jeune adulte » à le faire connaître (copie ou courriel) à son entourage, aux professionnels qui l'accompagnent ou toute personne de son choix.

Ces personnes sauront ainsi comment réagir en cas d'hospitalisation et seront en mesure de faire valoir les souhaits du jeune concernant sa santé mentale.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » peut, avec l'accord du jeune, être ajouté au dossier médical.



● Quelques points clés

- Remplir « mon GPS Ado/Jeune adulte » avec les adolescent-e-s ou jeunes adultes présentant une certaine fragilité psychique ou ayant déjà vécu un premier épisode psychotique permet d'améliorer l'alliance thérapeutique, la détection précoce et de choisir l'intervention la plus adaptée.
- « mon GPS Ado/Jeune adulte » est **modifiable à tout moment**. Il est conseillé d'informer les personnes qui entourent les adolescent-e-s ou jeunes adultes en cas de modification concernant leur santé mentale (signes prodromiques, facteurs protecteurs, facteurs de vulnérabilité), besoins et souhaits afin de mieux évaluer les besoins et mieux ajuster son accompagnement.
- « mon GPS Ado/Jeune adulte » **n'a pas d'obligation légale**. En cas d'hospitalisation, les proches et les professionnels de santé mentale peuvent être amenés à envisager d'autres solutions que celles anticipées dans ce document.
- Si le jeune a plus de 18 ans, « mon GPS Ado/Jeune adulte » est l'occasion d'identifier et de nommer une personne qui pourrait être la **personne de confiance** telle que définie par la loi :

« Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Cette désignation est faite par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions. Lors de toute hospitalisation dans un établissement de santé, il est proposé au malade de désigner une personne de confiance dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, à moins que le malade n'en dispose autrement. » (Art.L.1111-6 du Code de la santé publique)



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, contained within a teal border.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

« mon GPS Ado/Jeune adulte » vise à faciliter l'expression et le respect des souhaits des personnes en ce qui concerne leur santé mentale.

Il a été élaboré en partenariat avec l'association PRISM, l'Institut de psychiatrie/Réseau transition et PSYCOM Santé mentale Info.

Nous remercions l'équipe du Cjaad du GHU Paris psychiatrie et neurosciences, les jeunes et les proches qui ont participé à l'élaboration de « mon GPS Ado/Jeune adulte ».

Soutien à la diffusion :



« mon GPS Ado/Jeune adulte » est placé sous licence Creative Commons
Attribution-Pas d'utilisation commerciale
Pas de modifications (CC BY-NC-ND 3.0 FR)
creativecommons.org